

LES CHRONIQUES DE LA COUR D'APPEL DE BASSE-TERRE

BULLETIN D'INFORMATION TRIMESTRIEL

JUIN 2026, NUMÉRO 6

A LA UNE



Victoire des Acteurs Publics

Le Ministère de la Justice a remporté l'une des distinctions les plus prestigieuses du service public : une Victoire des Acteurs Publics pour la politique judiciaire d'Open Justice.

Au-delà du trophée, cette reconnaissance nationale consacre une dynamique collective exemplaire : celle d'une communauté judiciaire qui a choisi de transformer ses pratiques pour rapprocher durablement la justice du citoyen.

En distinguant la Cour d'appel de Basse-Terre, le Trophée des Acteurs Publics consacre une conviction forte :

« La Justice doit se mettre à la hauteur du citoyen, partout sur le territoire de la République ».

Cette distinction revêt une portée particulière : plus de 600 dossiers étaient en compétition lors de cette édition.

Ce succès est le fruit d'un engagement collectif exceptionnel contribuant à concevoir, tester et déployer des solutions concrètes pour rendre la justice plus accessible, plus lisible et plus humaine.

Il est porté par les chefs de juridiction, les directeurs de greffe, les magistrats, les personnels de greffe, les attachés, les assistants de justice, les services civiques, mais également par les partenaires essentiels : le barreau et la faculté des Antilles.

Pour le premier président, Michaël Janas , ce succès est avant tout celui d'un territoire qui innove et se rapproche de ses citoyens :

« Ce sont d'abord les usagers de la Guadeloupe qui gagnent. C'est pour nous l'essentiel, car cela prouve que les Outre-mer débordent d'idées et d'énergies capables d'inspirer l'Hexagone. Ce prix, remis par l'Assemblée nationale, appartient à tout un collectif. Il porte une conviction forte : la justice ne doit pas seulement être rendue, elle doit être plus proche, mieux expliquée et, en résumé, à hauteur d'homme et de femme. C'est ce projet que nous portons avec le procureur général Eric Maurel et l'ensemble de nos équipes pour offrir une justice de la meilleure qualité possible ».

Le procureur général, Eric Maurel, souligne que l'essentiel réside dans le lien recréé avec la population :

« Même sans ce prix, nous aurions gagné en créant cette dynamique et ces passerelles entre la justice et les habitants de Guadeloupe et des Îles du Nord. La véritable victoire est là : que les Guadeloupéens s'approprient leur justice. Nous entendons le reproche qui nous est fait d'une justice rendue majoritairement par des blancs à l'égard d'une population majoritairement noire. L'un des objectifs majeurs du programme "Open Justice", mené avec Michaël Janas, est justement de faire évoluer les choses. Participer était déjà une victoire, et les ponts que nous avons établis le sont tout autant. Finalement, voir la Guadeloupe gagner n'est pas une surprise. L'action qui est ainsi récompensée valorise les Outre-mer. Elle participe à la préservation du contrat social, la protection du pacte républicain et de l'Etat de droit ».

Une dynamique appelée à se poursuivre. La chefs de cour entendent maintenir l'élan collectif qui a fait la force du projet. Car si Open Justice a remporté une Victoire, c'est avant tout grâce à une conviction partagée : **la justice gagne toujours à être construite ensemble.**

EDITO

A l'occasion de cette 6e édition des Chroniques de la Cour, nous tenons tout d'abord, à vous adresser nos remerciements les plus sincères pour votre engagement au profit du projet Open Justice et plus largement en faveur de la Justice en Guadeloupe.

Dans cette édition, vous retrouverez les rubriques habituelles, en espérant qu'elles sauront retenir votre attention.

Dans l'attente, nous vous souhaitons une excellente lecture.

Dans cette édition...

3 - Actualités récentes

Accueil de la seconde promotion d'auditeurs de justice
Journée relations entre avocats et magistrats
Victoire des Acteurs Publics
Les petits-déjeuners des chefs de cour
Seconde édition du RIE
Journée nationale de l'accès au droit
Journée des droits des femmes

5 - Actualités à la Une

Ouverture de la saison cyclonique

6 - L'info utile

Réfèrent égalité-diversité : un interlocuteur discret du ministère de la Justice

7 - La minute numérique

« PRISME : un nouvel outil numérique au service de l'application des peines en Guadeloupe »

8 - Les portraits de la cour

Lucie FRADIN, attachée de justice à la cour d'appel de Basse-Terre

9 - L'actualité en bref

Abolition à l'unanimité du Code noir
L'adaptation face au changement climatique, la ville de Caen innove
Reconnaissance de la responsabilité de l'Etat pour le chlordécone
AlphaFold, l'IA au service de la santé

11 - L'instant culture

Littérature des Antilles
Hommage à Edgar MORIN

12 - Sortir des sentiers battus

La fête de la musique
Le coin des amateurs de cinéma
La reco lecture
La dominique, au coeur de la jungle
La rando du mois

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS !

Au tribunal judiciaire de Basse-Terre

Stéphanie BAZART
Carole GOMEZ
Sévérine LE LAN
Rony PAKIRY
Diane ORVILLE

Au tribunal judiciaire de Pointe-à-Pitre

Maggy DIMAN
Caroline FIRPIONN
Lucie MARINGO
Christine PIERRE-JUSTIN
Vanessa THOMAR

En outre nous adressons nos meilleurs voeux de réussite à Jade Psaroudakis qui nous quittera à la fin de ce mois.



Bienvenue à Madame Stéphanie bazart, procureure de la République près le tribunal judiciaire de Basse-Terre depuis le 1er juin 2026

ACTUALITÉS RÉCENTES

Accueil de la seconde promotion d'auditeurs de justice

Le 2 mars 2026, cinq auditeurs de justice de l'Ecole Nationale de la Magistrature ont intégré les juridictions du ressort de la Guadeloupe pour y effectuer leur stage juridictionnel ; Marie Brissaud et Virgile Bourland au sein du tribunal judiciaire de Basse-Terre ; Julia Masini, Adrien Verain et Rémy Henrion au sein du tribunal judiciaire de Pointe-à-Pitre.



Accueil des auditeurs de justice



Journée des relations avocats-magistrats

Journée relations entre avocats et magistrats

À l'initiative de Michael Janas, premier président de la cour d'appel, Éric Maurel, procureur général, Ségolène Pasquier, présidente du tribunal judiciaire de Basse-Terre, et Élodie Rouchouse, procureure de la République, et en étroite collaboration avec Me Marie-Michelle Hildebert, bâtonnière de Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy, la juridiction a célébré avec force et conviction la qualité du lien entre avocats et magistrats. Pour donner à cette démarche une portée symbolique forte, trois salles d'audience – « là où tout se passe », selon les mots du premier président – ont été renommées. Elles portent désormais les noms de Gerty Archimède, Xavier Tanc et Maximilien Liontel.

Victoire des Acteurs Publics

Le Ministère de la Justice a remporté l'une des distinctions les plus prestigieuses du service public : une Victoire des Acteurs Publics pour la politique judiciaire d'Open Justice, trophée remis par YAEL BRAUN, présidente de l'Assemblée Nationale.



Victoire des Acteurs publics



Intervention de M. François GROH, directeur de l'IEDOM

Les petits-déjeuners des chefs de cour

Le vendredi 17 avril, le premier président et le procureur général ont accueilli François, GROH, directeur de l'IEDOM à l'occasion des petits-déjeuners des chefs de cour, afin de décrypter l'activité économique de la Guadeloupe auprès du personnel.

Une équipe du ministère de la justice au Relais Inter-Entreprises (RIE)

Le 27 mai 2026, l'équipe TGV "Tribunaux à Grande Vitesse" du Ministère de la Justice a brillamment représenté ses couleurs lors du Relais Inter-Entreprises (RIE) de Guadeloupe, un rendez-vous sportif et commémoratif incontournable réunissant chaque année de nombreux acteurs du monde professionnel.

Journée nationale de l'accès au droit

À l'occasion de la JNAD, de nombreux événements ont été organisés par les différents Point-justice de Guadeloupe, des Îles du Nord et des Îles du Sud, en partenariat avec les acteurs de la justice, du droit et de l'accompagnement social. Conférences, portes ouvertes, ateliers, permanences juridiques et actions de sensibilisation étaient ainsi proposés au public. L'objectif ? Rendre le droit accessible à tous.

A venir...

Les petits-déjeuner des chefs de cour reviennent le 26 juin avec une intervention d'Emily Montgaillard sur l'impact de l'IA sur la Justice et en septembre avec la fraude fiscale décryptée par M. Jean-Yves LE GALL, directeur des finances publiques.

ACTUALITÉS RÉCENTES

Journée des droits des femmes

Instituée par les Nations Unies en 1977, dans le prolongement de l'Année internationale de la femme de 1975, la Journée internationale des femmes puise ses origines dans les mobilisations sociales du début du XXe siècle en Amérique du Nord et en Europe. Rapidement adoptée à l'échelle mondiale, elle devient un repère partagé entre pays développés et pays en développement. Portée par un mouvement féministe en pleine expansion et par plusieurs conférences mondiales conduites par l'ONU, cette Journée devient un moment clé pour revendiquer l'égalité et la participation pleine et entière des femmes dans la vie publique et économique.

Tribunal judiciaire de Pointe-à-Pitre

Le lundi 9 mars, le tribunal judiciaire de Pointe-à-Pitre a organisé un événement, en collaboration avec l'association Solidarité Femmes Guadeloupe. À travers cette initiative, le tribunal judiciaire de Pointe-à-Pitre a souhaité ouvrir un espace de réflexion autour de la mémoire, de l'histoire et de l'engagement des femmes dans la société, en rappelant l'importance de transmettre ces héritages et de faire vivre ces figures qui ont marqué l'histoire. Les nombreux participants ont ainsi pu découvrir l'exposition "Périple pour la liberté", réalisée par les archives départementales de la Guadeloupe en partenariat avec des établissements scolaires. Ils ont ensuite assisté à une interprétation d'un texte sur l'histoire de Marthe Rose, dite "Toto", figure emblématique des luttes pour la liberté dans l'histoire de la Guadeloupe. La manifestation s'est conclue par l'interprétation d'un hymne guadeloupéen en l'honneur des femmes.



Cour d'appel et tribunal judiciaire de Basse-Terre

Le Palais de justice de Basse-Terre s'est transformé en salon littéraire le mardi 24 mars afin d'accueillir, Estelle-Sarah BULLE, écrivaine franco-belge d'origine guadeloupéenne dont l'œuvre explore les identités, les héritages et les récits familiaux liés à la Guadeloupe. Née en 1974 d'un père guadeloupéen et d'une mère franco-belge, Estelle-Sarah Bulle grandit entre plusieurs cultures et trouve très tôt refuge dans la lecture. Après des études en école de commerce et une carrière dans le conseil puis dans des institutions culturelles, elle décide de se consacrer pleinement à l'écriture. Son premier roman, "Là où les chiens aboient par la queue", largement récompensé, retrace l'histoire d'une famille guadeloupéenne confrontée au déracinement et au racisme dans les années 1960.

Depuis, elle a publié plusieurs ouvrages (Les fantômes d'Issa, Les étoiles les plus filantes, L'embrasée, Guadeloupe, paysages tranquilles, Basses-Terres), où la Guadeloupe occupe une place centrale : non pas un décor, mais un territoire vivant, traversé de mémoires, de silences et de résistances. Elle puise son inspiration dans ses souvenirs, les récits transmis et l'histoire, tout en assumant une part d'imaginaire. Elle évoque également le syndrome de l'imposteur auquel sont confrontés de nombreux jeunes auteurs, rappelant que chacun porte une histoire digne d'être racontée. Au-delà de ses romans, Estelle-Sarah Bulle s'engage dans la transmission : chroniqueuse pour La Croix, conférencière, elle anime aussi des ateliers d'écriture auprès de publics en difficulté d'expression. La rencontre a mis en lumière la générosité de son regard, la force de son parcours et l'importance de la littérature comme espace d'expression, de mémoire et d'émancipation.

Pour rappel, l'année 2026 a signé les 80 ans de l'entrée des femmes dans la magistrature.

ACTUALITÉ À LA UNE

OUVERTURE DE LA SAISON CYCLONIQUE

PASSAGE EN PHASE NINO

La saison cyclonique 2026 s'étend du 1^{er} juin au 30 novembre. Cette année, les météorologistes prévoient une saison « légèrement inférieure à la normale ».

Les premières analyses publiées par les centres spécialisés, comme l'Université du Colorado ou Tropical Storm Risk, évoquent un nombre réduit de tempêtes et d'ouragans par rapport aux années précédentes. Cette tendance s'explique principalement par le retour d'El Niño, un phénomène climatique qui a pour effet d'augmenter le cisaillement des vents dans l'Atlantique et de limiter la formation et l'intensification des systèmes cycloniques. D'autres facteurs, tels que des alizés plus soutenus ou des conditions océaniques moins favorables, contribuent également à cette perspective d'une saison plus calme.

Il reste toutefois important de rappeler qu'une saison annoncée comme moins active ne signifie pas une absence de risque pour la Guadeloupe. Un seul phénomène peut suffire à provoquer des impacts majeurs. Les prévisions seront affinées dans les mois à venir par Météo-France, le National Hurricane Center et les autres organismes de référence.

Rappel des différents niveaux d'alerte :

Soyez attentifs	Menace potentielle dans un délai de 48h/72h - "Je m'informe" Un évènement de nature cyclonique peut représenter une menace pour le territoire.
Préparez-vous	Menace se précise dans un délai de 24h/36h - "Je me prépare" Un évènement de nature cyclonique évolue dans la zone et pourrait représenter un danger à impact modéré ou important.
Protégez-vous	Menace probable dans un délai de 6h à 18h - "Intégrez votre abri" Un évènement de nature cyclonique impactera le territoire et représente un danger très probable à impact majeur ou très important.
Confinez-vous	Menace imminente dans un délai de 3h/6h - "Danger exceptionnel" Un cyclone particulièrement intense touchera tout ou partie du territoire avec des effets très importants.
Restez prudent	"Une menace écartée avec toujours la présence d'un danger" Les conditions météorologiques s'améliorent toutefois, il subsiste toujours des dangers (coulées de boue, fils électriques à terre, routes coupées...) pouvant justifier certaines interdictions (interdiction de circuler...). Les équipes de déblaiement et de secours doivent pouvoir commencer à travailler sans être gênées dans leurs déplacements et leurs activités.

Vous trouverez davantage d'information sur le site intranet au sein de la note diffusée.

L'égalité à l'honneur

Référent égalité-diversité : un interlocuteur discret du ministère de la Justice

On connaît les greffiers, les magistrats, les directeurs... mais dans l'ombre des bureaux et des couloirs, un nouveau personnage gagne en importance : Au ministère de la Justice, certaines fonctions sont très visibles, d'autres travaillent plus en coulisses. Le référent égalité-diversité fait partie de ces acteurs dont on parle peu, mais qui jouent un rôle essentiel pour améliorer le climat de travail et prévenir les situations sensibles.

Depuis avril dernier, la nouvelle référente égalité-diversité est **Mme Enide GEOLIER**, responsable de la gestion des ressources humaines au SAR. Elle peut être contactée à l'adresse suivante : rgrh.sar.ca-basse-terre@justice.fr



Une personne à qui parler quand quelque chose ne va pas

Le référent égalité-diversité est là pour écouter, informer et orienter les agents qui se sentent confrontés à une situation injuste, à une remarque déplacée, à un malaise dans l'équipe ou à un doute sur leurs droits. Il accueille la parole en toute confidentialité et aide à y voir plus clair. Son rôle : accompagner, expliquer, guider — jamais juger ou sanctionner.

Un appui pour les managers

Les responsables d'équipe peuvent eux aussi faire appel à lui. Besoin d'un avis extérieur sur une situation délicate ? D'un éclairage sur les enjeux d'égalité professionnelle ? D'un soutien pour prévenir les tensions dans une équipe ? Le référent apporte un regard neutre et structuré, qui aide à prendre les bonnes décisions.

Un acteur de la prévention au quotidien

Le référent égalité-diversité ne se contente pas de gérer les situations individuelles. Il organise des actions de sensibilisation, propose des outils pratiques, anime des ateliers et participe à des journées thématiques. Son objectif : installer durablement une culture de respect, d'équité et de bienveillance dans les services.

Un relais entre le terrain et la politique nationale

Il contribue également à la mise en œuvre des orientations nationales : plan égalité, diagnostics, groupes de travail, retours d'expérience... Sa position lui permet de faire remonter les besoins du terrain et d'adapter les actions aux réalités des juridictions.

Un rôle discret, mais essentiel

Le référent égalité-diversité n'est pas là pour se mettre en avant, mais pour faire avancer les choses. Grâce à lui, les agents disposent d'un espace d'écoute, les managers d'un soutien, et les équipes d'un environnement de travail plus serein et plus respectueux.

Une fonction également présente au sein de la Cour d'appel de Basse-Terre, mais qui doit encore gagner en visibilité et en puissance d'action.

La minute numérique

« PRISME : un nouvel outil numérique au service de l'application des peines en Guadeloupe »

Le 11 mai 2026, la chaîne pénale a franchi une nouvelle étape dans sa modernisation avec le lancement officiel de PRISME (Probation, Insertion, Suivi, Mesure, Evaluation) au sein des services de l'application des peines (SAP) du ressort de la Cour d'appel de Basse-Terre. Il a vocation à être déployé auprès des services pénitentiaires d'insertion et de probation. Plus qu'un simple ajout à l'arsenal numérique existant, cet outil marque un tournant dans l'accompagnement des professionnels du droit.

Pour préparer cette transition, les équipes n'ont pas été laissées sans soutien. Des formations adaptées ont été organisées en amont, ciblant à la fois les services SAP et le parquet. **L'objectif ?** Permettre aux utilisateurs de s'approprier progressivement l'application, sans rupture brutale avec leurs habitudes de travail.

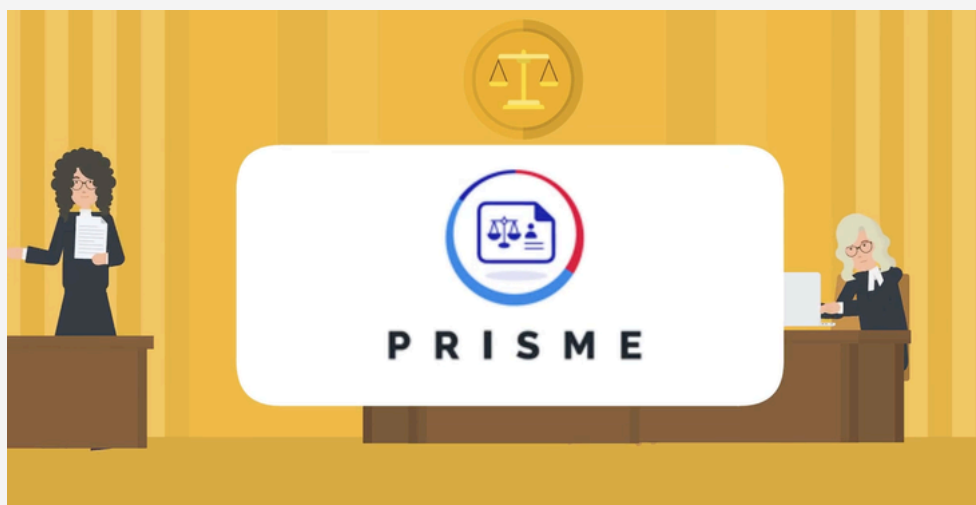
Mais la formation ne s'est pas arrêtée là : lors du déploiement, un accompagnement individualisé a été proposé directement sur les postes de travail. Une approche sur mesure pour lever les dernières hésitations et faciliter l'intégration de PRISME dans le quotidien des agents.

Pour aller plus loin, des supports pédagogiques complets – guides d'utilisation, fiches mémo, tutoriels – ont été mis à disposition. Ces ressources, conçues pour répondre aux besoins concrets des équipes, visent à rendre la transition la plus fluide possible.

Ce déploiement ne s'inscrit pas dans l'isolement. Il s'ajoute à une démarche globale de modernisation des outils numériques de la chaîne pénale, où chaque innovation s'appuie sur les précédentes pour renforcer l'efficacité collective. Comme souvent avec les nouveaux outils, son adoption prendra du temps. Mais grâce à l'engagement des équipes et à l'appui des ATN, PRISME devrait rapidement trouver sa place.

Et ce n'est qu'un début. La prochaine étape est déjà en ligne de mire : le déploiement de la PPN pour les services SAP, qui prolongera cette dynamique de transformation numérique au sein des juridictions.

Si vous souhaitez en savoir plus, et notamment consulter les différents documents pédagogiques, vous pouvez consulter cet [article](#).



LES PORTRAITS DE LA COUR

Lucie FRADIN

Aujourd'hui attachée de justice à la cour d'appel de Basse-Terre, Lucie Fradin incarne une nouvelle génération de juristes, mobiles, engagés et profondément attachés au sens du service public.

Son parcours universitaire, déjà, dessinait une trajectoire tournée vers l'international et la protection des droits fondamentaux. Après une licence de droit à l'Université Bordeaux IV Montesquieu, elle s'envole pour l'Angleterre dans le cadre du programme Erasmus. À l'université du Kent à Canterbury, elle valide un Master 1 en droit international et droit européen, avant de rejoindre l'Université Panthéon-Assas. Elle y valide un Master 2 en droit international, spécialité droits de l'homme et droit international humanitaire.

Sa carrière débute à l'Office français de protection des réfugiés et apatrides en qualité d'officier de protection, un poste où l'humain et le droit se rencontrent chaque jour. Elle était chargée d'instruire les demandes d'asile. En 2017, elle obtient le concours d'attaché d'administration de l'Etat. L'année suivante, elle rejoint le service juridique de l'OFPRA, où elle apporte un appui juridique à l'instruction des dossiers les plus complexes et assure le suivi contentieux devant la CNDA. En 2021, elle rejoint le ministère de la Justice, au Bureau de l'entraide pénale internationale en tant que rédactrice juridique au sein de la section dédiée à l'entraide aux fins d'enquête. Dans ce cadre, elle apporte un soutien aux magistrats dont les magistrats de liaison, concernant les procédures relevant de son portefeuille géographique (Afrique, Amérique latine, Caraïbes) ou thématique (crimes internationaux) et travaille avec de multiples partenaires (attachés de sécurité intérieure, homologues étrangers, services du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, etc.).



Depuis juillet 2023, Lucie Fradin exerce en juridiction, en qualité d'attachée de justice à la cour d'appel de Basse-Terre. Elle travaille en lien direct avec le magistrat président de la chambre des appels correctionnels : analyse des dossiers, rédaction de rapports, participation aux audiences et aux délibérés, rédaction de projets d'arrêts dans des contentieux variés, des atteintes aux biens aux infractions économiques, en passant par la criminalité organisée ou le droit de l'environnement. Depuis septembre 2025, elle intervient également en appui du magistrat en charge du contentieux des majeurs protégés. Elle décrit un quotidien rythmé par les audiences du mardi, la préparation des dossiers, les échanges avec son magistrat référent et la rédaction des décisions. Un travail dense, technique, mais profondément stimulant.

La réforme de 2023, qui a transformé la fonction de juriste assistant en celle d'attaché de justice, a donné une nouvelle dimension à ce métier. Le recrutement est désormais ouvert dès le niveau Bac+4, les missions sont élargies, et les attachés peuvent bénéficier d'une délégation de signature ou d'un CDI après six ans d'activité. Surtout, ils peuvent désormais être mobilisés sur des missions administratives ou de mise en œuvre des politiques publiques, en plus de leurs missions juridictionnelles. Pour Mme Fradin, cette évolution reflète la réalité du besoin des juridictions et renforce la place de l'attaché dans l'écosystème judiciaire.

Elle décrit des relations de travail fluides et bienveillantes avec les magistrats, les greffiers et les autres attachés de justice. L'entraide entre attachés est essentielle, dit-elle, qu'il s'agisse de partager des questionnements juridiques, des difficultés techniques ou les émotions suscitées par certains dossiers. Elle insiste sur l'importance de ne pas s'auto-censurer : selon elle, tout peut s'apprendre, à condition de maîtriser la méthodologie juridique et d'avoir un intérêt sincère pour la matière.

Ce qui lui plaît le plus dans son poste, c'est l'audience correctionnelle. Elle y voit la dimension concrète du travail préparatoire, la rencontre entre le droit et les réalités humaines. La rédaction des projets d'arrêts est également un exercice qu'elle affectionne, d'autant plus qu'assister aux audiences et aux délibérés lui permet de comprendre finement le raisonnement du juge.

Avant de conclure, elle tient à adresser un message de gratitude. Elle remercie la magistrate qui l'a recrutée en 2023, malgré son expérience limitée en droit pénal, ainsi que les magistrats qui lui ont succédé pour leur confiance et leur bienveillance. Une reconnaissance sincère, à l'image de son parcours : exigeant, cohérent, profondément humain.

L'ACTUALITÉ EN BREF

Abolition à l'unanimité du Code noir



Le 28 mai 2026, l'Assemblée nationale a adopté, à l'unanimité, la proposition de loi visant à abroger le Code noir, en première lecture. Le texte a ensuite été transmis au Sénat.

Code noir ?

L'ordonnance de 1685 sur les esclaves des îles de l'Amérique, dite "Code noir", promulguée sous l'égide de Louis XIV et rédigée sous l'autorité de Colbert, a organisé la mise en esclavage d'êtres humains dans les colonies françaises. Ce texte ne produit plus d'effet depuis l'abolition de l'esclavage en 1848, mais n'a pas été abrogé pour autant.

Cette proposition de loi a été déposée par Max Mathiasin, député de la Guadeloupe le 20 mai dernier. Elle visait à abroger l'ordonnance de mars 1685 ainsi que l'ensemble des textes ayant permis son application, adaptation et extension au sein d'autres territoires.

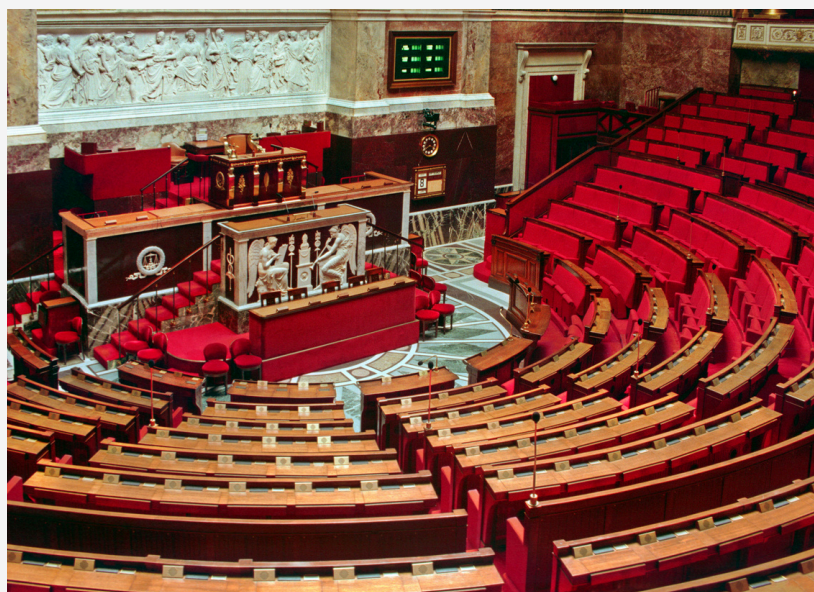
À l'issue d'une première lecture, le texte a fait l'objet d'un vote hautement symbolique. La loi a en effet emporté l'unanimité, soit les 254 députés présents, issus de tous les groupes politiques de l'Assemblée. Le texte doit désormais être voté par le Sénat.

"Ce vote aujourd'hui est un pas supplémentaire, un hommage aux hommes et aux femmes, aux enfants mis en esclavage, à ces hommes et aux femmes mis en esclavage et d'où je viens", a déclaré le rapporteur du texte et député de Guadeloupe, Max Mathiasin.

Les députés ont enrichi la proposition de loi initiale afin de rappeler que ces textes, qui ont réduit des êtres humains à l'état de biens meubles et organisé leur déportation, leur exploitation et les violences subies, ne peuvent être dissociés du crime contre l'humanité constitué par la traite et l'esclavage, reconnu par la loi du 21 mai 2001 dite "Loi Taubira".

L'article 2 de la loi invite également le Gouvernement à adresser un rapport à destination du Parlement listant les dispositions de droit colonial relatives à l'esclavage encore en vigueur dans les territoires d'outre-mer ; analysant les conséquences contemporaines du droit colonial ; évaluer la place accordée à l'histoire de l'esclavage au sein des programmes scolaires et formuler des propositions pour renforcer cet enseignement et développer des lieux de mémoire.

Le Code noir régissant les Mascareignes demeure toutefois encore en vigueur.



L'ACTUALITÉ EN BREF

L'adaptation face au changement climatique, la ville de Caen innove

Suivant les prévisions actuelles, le niveau des océans devrait augmenter de 2 à 6m d'ici les 2000 prochaines années (Cf [synthèse du rapport 2023 du GIEC](#)). Cette hausse est une des conséquences du réchauffement climatique et a déjà conduit au déplacement de populations, à l'instar des habitants des îles Tuvalu. Ces derniers se sont vus reconnaître le statut de réfugiés climatiques par l'Australie. La banque mondiale estime que d'ici 2050, 200 millions de personnes seront considérés comme réfugiés climatiques. Si des mesures sont prises afin d'atténuer le réchauffement climatique et de fait, la hausse du niveau des océans, des mesures d'adaptation sont également envisagées afin de répondre rapidement aux menaces pesant sur la biodiversité et plus largement l'humanité. Face au risque accrue d'inondation, la métropole normande a du abandonner un projet de construction d'habitations sur la presqu'île de Caen. Un projet de construction d'un quartier démontable est ainsi en cours d'étude.

Reconnaissance de la responsabilité de l'Etat pour le chlordécone



La proposition de loi portée par le député Elie Califer définitivement adoptée le 2 juin vise à reconnaître la responsabilité de l'Etat et à indemniser les victimes de la chlordécone. Elle acte une avancée attendue de longue date par les populations concernées. Cette loi est au cœur de l'initiative portée par le Président de la République depuis 2018 avec la Stratégie Chlordécone.

Cette loi permettra de renforcer la prise en compte des conséquences de la pollution au chlordécone. Pour ce faire, une mission interministérielle va travailler au renforcement des dispositifs d'indemnisation. Parallèlement, la sphère scientifique pourra, au moyen de budgets renforcés, mener des études plus approfondies dans le but d'accompagner l'action publique en faveur des victimes.

Un colloque scientifique se tiendra du 23 au 25 juin en Martinique.

Alphafold, l'IA au service de la santé

Depuis quelques années, un programme informatique développé par Deepmind, une filiale de Google spécialisée dans l'apprentissage profond, bouleverse le monde scientifique : Alphafold. Il permettrait de prédire la structure tridimensionnelle des protéines.

Les protéines sont des molécules qui assurent la quasi-totalité des fonctions du vivant – de la digestion à l'immunité, en passant par la transmission nerveuse. Leur forme détermine leur fonction. Or, jusqu'à présent, la déterminer impliquait des années de recherches et des investissements conséquents.

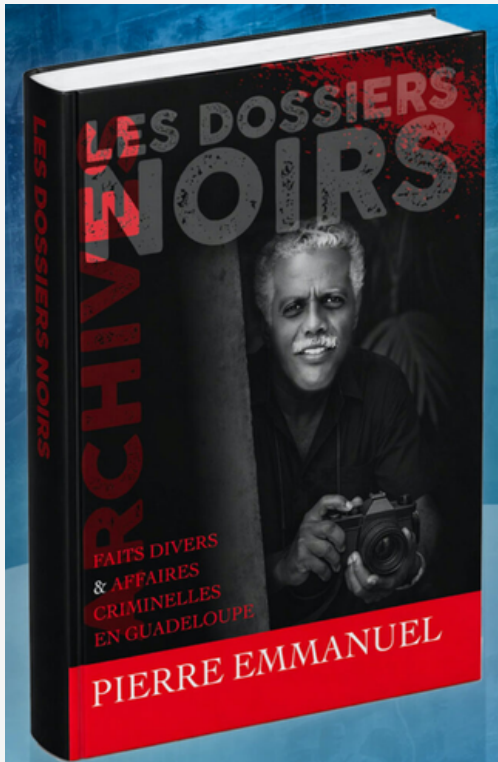
AlphaFold a changé la donne. Sa deuxième version, publiée en 2021, a prédit avec une précision inédite les structures de 200 millions de protéines, soit la quasi-totalité du vivant connu. Sa troisième version, parue en 2024, est désormais capable de prédire les interactions entre molécules – ouvrant la voie à une conception de médicaments radicalement accélérée.

Les implications pour le monde judiciaire sont loin d'être anecdotiques : la meilleure compréhension des mécanismes d'action des substances ouvre de nouvelles perspectives pour l'analyse des causes de décès ou des empoisonnements ; dans les affaires de responsabilité liées à des médicaments, AlphaFold pourrait nourrir les expertises scientifiques produites en justice ; la capacité à prédire des structures protéiques par IA relance des questions complexes sur la brevetabilité des découvertes issues de systèmes automatisés.

AlphaFold incarne une mutation profonde : l'IA ne se contente plus d'optimiser des processus administratifs ou juridiques, elle produit désormais de la connaissance scientifique nouvelle, avec toutes les questions éthiques, probatoires et réglementaires que cela implique.

INSTANT CULTURE

La littérature guadeloupéenne à l'honneur



“Mes 35 années devant la cour d’assises de Basse-Terre, les dossiers noirs : Faits divers et affaires criminelles en Guadeloupe”
Signé Pierre Emmanuel (Prosper Congr )

Il est des  uvres qui font date. Les Dossiers noirs, de Prosper Congr , en est incontestablement une. Ce journaliste, correspondant de RCI   Basse-Terre et sp cialiste des proc s criminels devant la cour d’assises de Guadeloupe, livre avec cet ouvrage le fruit d’une vie enti re au service de l’information judiciaire. Deux ann es de pr paration ont  t  n cessaires pour s lectionner les affaires, r diger 150 articles et s’entourer de grands t moins – magistrats, avocats, greffiers – qui ont accept  de contribuer, avec s rieux,   la richesse de l’ouvrage.

Les Dossiers noirs replacent sous les yeux des lecteurs les affaires les plus retentissantes, qui ont  branl  la Guadeloupe. Ce livre n’est pas seulement un exercice de m moire : c’est un document pr cieux sur la d linquance, la violence et la criminalit  en Guadeloupe, sujets qui touchent de fa on r currente la soci t  guadeloup enne depuis plusieurs d cennies.

Hommage   Edgar Morin

Le 29 mai dernier, David Salomon Nahoum, dit Edgar Morin,  minent sociologue,  crivain, philosophe, sc nariste et r alisateur fran ais, nous a quitt .

Il laisse derri re lui une multitude d’ uvres qui ont fa onn  la philosophie, les sciences sociales, mais aussi le cin ma ou encore le journalisme. Il est notamment connu pour avoir th oris  la “pens e complexe” dont on retrouve le d tail dans “La M thode” parue en plusieurs volumes, entre 1977 et 2004.

Antifasciste libertaire pendant la guerre d’Espagne, puis r sistant sous l’Occupation allemande, il a d di  sa vie   l’analyse et la compr hension des m canismes complexes des soci t s. Son travail l’a conduit   d velopper une pens e politique humaniste impliquant de penser des solutions transdisciplinaires   l’ensemble des enjeux soci taux.

V ritable autodictacte, Edgar MORIN aura v cu une vie guid e par un engagement profond en faveur de l’humanit . Il a  t  mis   l’honneur par le Pr sident de la R publique le 3 juin dans la cour du D me de l’hotel des Invalides.

“L’homme porte le myst re de la vie qui porte le myst re du monde. Conna tre l’humain, c’est d’abord le situer dans l’univers, non l’en retrancher.”

Si vous le souhaitez, vous avez la possibilit  de vous inscrire   diff rentes newsletter,   savoir notamment la lettre d’actualit  de Dalloz, la veille juridique de la Biblioth que de la Chancellerie, ou encore la synth se des m dias du minist re. Pour plus d’informations, consultez la rubrique “documentation” sur le site intranet de la Cour.



SORTIR DES SENTIERS BATTUS...

L'ÉVÈNEMENT À NE PAS MANQUER

La fête de la musique

21 juin 2026

En 1982, a lieu la première fête de la musique en France, à l'initiative de Jack Lang, alors ministre de la culture. Cette célébration artistique a désormais lieu au travers d'une centaine de pays dans le monde entier.

POUR LES AMATEURS DE CINÉMA

« La Bataille de Gaulle »
d'Antonin BAUDRY

En juin 1940, alors que la France s'effondre et signe l'armistice. Un général inconnu refuse de céder et s'échappe vers Londres pour sauver la liberté. Sans armée ni espoir, il cherche à convaincre que la bataille de France n'est pas perdue. Malgré la réalité défavorable, des résistants émergent en Angleterre, en France et en Afrique, unis par leur foi et leur désir de liberté. Le film sortira le 28 janvier 2026.

POUR LES FÉRUS DE LECTURE

“Après la neige”
de Frédéric ABERGEL

Dans un monde qui se réchauffe, rares sont les lieux où l'hiver conserve sa beauté sauvage. C'est le cas des montagnes Chugach, en Alaska.... cinq amis alpinistes sont déterminés à réussir la première ascension hivernale de la pointe Chugach.

Chacun a ses secrets, ses blessures, ses raisons d'être là. Au cœur de ce décor indomptable, un seul maître décide du sort des hommes : la neige.



La Dominique

Une forêt tropicale primaire, des volcans actifs et une authenticité rare, bienvenue à la Dominique.

On y nage dans le Titou Gorge, un canyon volcanique aux eaux turquoise où fut tourné Pirates des Caraïbes. On randonne jusqu'au Boiling Lake. Après l'effort, on se prélasse à Batibou beach, une baie préservée dont la beauté désarme. On se baigne dans des bassins d'eau chaude naturels au cœur de la jungle, aux Papillote Tropical Gardens. Sous l'eau, le Champagne Reef offre un spectacle unique : des bulles volcaniques remontent du fond comme dans un verre de champagne, au milieu des tortues et des poissons multicolores.

Pour vous y rendre vous pourrez emprunter la voie maritime depuis Pointe-à-Pitre ou aérienne, la première étant plus simple. Prévoyez suffisamment de temps à votre arrivée pour les formalités douanières.

POUR CEUX QUI AIMENT LE GRAND AIR...

Rendez-vous à Marie Galante Sentier Murat

Durée : 2h30 depuis l'Habitation Murat
ou 3h30 depuis Grand Bourg (boucle)

Longueur : 7,6 km depuis l'Habitation Murat
ou 11 km au départ de Grand Bourg.

Difficulté : Moyenne.
Glissant et boueux par temps de pluie.
Parcours marqué par un passage avec des roches et des grosses racines d'arbres à contrefort.
Non recommandé aux jeunes enfants.

Points de repères : rectangles rouges



Avant de partir en randonnée, renseignez-vous sur la météo et consultez le Site du Parc National de la Guadeloupe afin de vous assurer que le sentier que vous souhaitez emprunter est bien accessible. - [Randonner | Parc national de la Guadeloupe](#)

C'EST LA FIN DE CETTE ÉDITION DES CHRONIQUES DE LA COUR

Merci pour votre lecture, si vous avez aimé ce format ou bien si vous avez des suggestions pour agrémenter cette revue, n'hésitez pas à nous en faire part : pppg.ca-basse-terre@justice.fr



SUIVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA COUR EN DIRECT



[Site intranet de la Cour](#)

[Site internet de la Cour](#)



[Compte twitter de la cour d'appel](#)



[Page linkedin de la cour](#)

Directeurs de publication : Michael JANAS, premier président et Éric MAUREL, procureur général
Rédactrice en cheffe : Jade PSAROUDAKIS, cheffe de cabinet du procureur général